

Dans la Capitale

Menuisier. — Il est plus que probable qu'à la prochaine séance du conseil de ville l'on s'occupera de la question de l'abolition des taxes de péage aux barrières.

— Le mai que l'on est à poser devant le Palais de Justice aura 100 pieds de hauteur.

— C'est ce soir, ne l'oublions pas, que s'ouvrira le bazar au bénéfice de l'église St. Jean Baptiste, dans l'ancienne église de la rue Queen, qui sera éclairée à la lumière électrique spécialement pour l'occasion. Que ce soit le rendez-vous général, ce sera ?

— Bon nombre de pique-niques sont à s'organiser pour demain; nul doute que la ville sera très tranquille ce jour-là, les affaires chômant dans la totalité des branches à l'occasion du congé civique.

— L'on est actuellement à faire la pose d'un magnifique trottoir en blocs d'asphalte de la rue Wellington et Elgin, en face des nouveaux édifices publics.

— Les marchands dans toutes les branches d'affaires attendent avec impatience la réouverture des collèges et couvents, époque qui d'ordinaire fait affluer les acheteurs dans tous les établissements.

— M. Percival qui a la charge de transporter les vidanges demandé au comité la permission de les déposer dans un lieu choisi par lui à cet effet loin de toute habitation.

— M. Whillans propose, appuyé par l'échevin Henry qui la chose soit permise à la condition que l'entrepreneur en prenne toute la responsabilité.

— Une pétition de M. McElroy et de dix neuf autres s'oppose à la pose d'un tuyau d'égoût sur le rue Hoteher.

— Le Dr Robillard dit que l'égoût est absolument nécessaire. L'échevin Bingham dit que tous les propriétaires, de la rue, moins un ont signé la pétition.

— L'échevin Hutchison propose, secondé par M. Whillans, que le bureau fasse rapport au conseil que le tuyau d'égoût de la rue Bocher doit être construit.

— L'échevin Bingham propose en amendement, secondé par l'échevin Henry, qu'un seul canal soit construit depuis la rue Sussex à Dalhousie et un canal de chaque côté de la rue Dalhousie jusqu'à l'égoût.

— Cet amendement ayant été mis aux voix résulte dans un vote égal et le Dr Sweetland supporta la motion principale qui fut adoptée.

— Le Dr Robillard présente un rapport recommandant au conseil de posséder l'adoption d'un système de crémation. Il donna des descriptions des systèmes en usages à Montréal, Hamilton et Toronto.

— A Hamilton ce travail est fait sous la surveillance du Bureau de Santé; le coût par année est d'environ \$1,472. Ce dernier système est celui qui conviendrait le mieux à Ottawa.

— M. Whillans supporte fortement cette suggestion et espère qu'elle sera prise en considération sans plus tarder.

— Le Bureau s'ajourne ensuite.

BUREAU DE SANTE.

Le Bureau de Santé s'est réuni hier soir. Etaient présents les échevins Hutchison, Henry, Bingham, les Drs Sweetland et Robillard, M. Whillans et l'inspecteur McNeil. En l'absence de l'échevin Askwith, le Dr Sweetland présida l'assemblée.

— On fit l'ouverture des soumissions pour l'achat de chevaux et vaches morts sur les rues. Voici les noms des soumissionnaires: A. G. Law, \$300, \$5 pour chevaux et \$3 pour vaches; J. C. Blythe, \$200, \$3.50 pour chevaux et \$2 pour vaches; J. Ardry, \$360, \$3 chaque pour chevaux et vaches; W. Burns, \$240, \$3 chaque pour chevaux et vaches; W. Percival, \$300, \$3 chaque pour chevaux et vaches, et J. Cuddie, \$299, \$4.20 chaque pour chevaux et vaches.

— Après avoir décidé que la soumission de M. Blythe devait être rejetée pour être venue trop tard, il fut proposé par l'échevin Henry, secondé par l'échevin Bingham que la soumission de M. W. Burns soit acceptée. Adopté.

— L'inspecteur sanitaire est autorisé à visiter la propriété de M. Corridan rue Lyon, afin de voir si elle a besoin d'être assainie.

— M. Percival qui a la charge de transporter les vidanges demandé au comité la permission de les déposer dans un lieu choisi par lui à cet effet loin de toute habitation.

— M. Whillans propose, appuyé par l'échevin Henry qui la chose soit permise à la condition que l'entrepreneur en prenne toute la responsabilité.

— Une pétition de M. McElroy et de dix neuf autres s'oppose à la pose d'un tuyau d'égoût sur le rue Hoteher.

— Le Dr Robillard dit que l'égoût est absolument nécessaire. L'échevin Bingham dit que tous les propriétaires, de la rue, moins un ont signé la pétition.

— L'échevin Hutchison propose, secondé par M. Whillans, que le bureau fasse rapport au conseil que le tuyau d'égoût de la rue Bocher doit être construit.

— L'échevin Bingham propose en amendement, secondé par l'échevin Henry, qu'un seul canal soit construit depuis la rue Sussex à Dalhousie et un canal de chaque côté de la rue Dalhousie jusqu'à l'égoût.

— Cet amendement ayant été mis aux voix résulte dans un vote égal et le Dr Sweetland supporta la motion principale qui fut adoptée.

— Le Dr Robillard présente un rapport recommandant au conseil de posséder l'adoption d'un système de crémation. Il donna des descriptions des systèmes en usages à Montréal, Hamilton et Toronto.

— A Hamilton ce travail est fait sous la surveillance du Bureau de Santé; le coût par année est d'environ \$1,472. Ce dernier système est celui qui conviendrait le mieux à Ottawa.

— M. Whillans supporte fortement cette suggestion et espère qu'elle sera prise en considération sans plus tarder.

— Le Bureau s'ajourne ensuite.

DEPARTEMENT DES HARDWARES-FAITES!

BRYSON, GRAHAM & Cie

\$3.75 Nous avons en magasin et à ordre 260 habillements d'hommes en serge bleu "Navy" valant \$6.00 pour \$3.75

\$5.00 Nous avons en magasin aujourd'hui 128 habillements pour hommes, (toute laine) valant \$7.50 que nous nous proposons de vendre à \$5.00

\$7.50 Notre assortiment à ce prix est réduit à 58 habillements et comme ils valent \$10.00, tous ceux qui désirent s'en procurer feront bien de veiller attentivement.

\$10.00 Nous vendons plus d'habillements à ce prix que qui que ce soit. Ils valent \$15.00 ou plus de vente.

Assortiment d'habillements complets pour enfants, dans tous les prix

BRYSON, GRAHAM & CIE

Nos. 148, 150, 152 et 154, Rue Sparks.

Pèlerinage des filles de Marie

Malgré la pluie qui semblait mettre obstacle au pèlerinage des filles de Marie Immaculée, ce matin, près de trois cents demoiselles, revêtues de leur costume de congréganistes, s'assemblèrent dans l'église Ste Anne, pour de là se mettre en marche pour Notre-Dame de Lourdes.

— Notre Dame de Lourdes, la messe fut célébrée par le Révérend Prud'homme, et le sermon fut donné par le curé de cette paroisse, qui mérita de suaves remerciements pour sa bienveillante réception. Après la sainte messe, les pélerines prirent place de nouveau dans les voitures, et arrivèrent à Ottawa à 8.10 hrs, emportant avec elles un souvenir mémorable de ce pèlerinage. Durant la sainte messe il y eut chant et musique par les demoiselles de la congrégation. Les Révérends Corcoran et Pelletier accompagnèrent aussi les pélerines.

Excursion à Papineauville par le vapeur MAUDE, dimanche 19 août 1888.

Le corps de musique de la paroisse de l'église St. Joseph, dirigé par M. J. Macdonald, se composera de 25 musiciens. Les excursionnistes devront se rendre à l'église St. Joseph, à 8 heures, pour se rendre à Papineauville. Le bateau partira à 9 heures, et reviendra à Ottawa à 11 heures. Le prix du passage aller et retour est de \$1.00.

MARIAGE

Ce matin à 5 hrs à l'église St. Joseph, Pierre Rochon, Eccl. n. archid., conduisit à l'autel M. Mademoiselle de St. Macdonald. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Révérend P. Pallier.

DECEES

Ce matin, à l'âge de 3 mois et 8 jours, Marie Blanche Paul, enfant de Calixte Lafrenoy, du ministère des Travaux Publics. Le corps fut inhumé à la résidence de son père, No. 138 rue Water, jeudi à 4 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

UNION ST. JOSEPH, RULL.

Les membres de l'union sont priés d'assister à une assemblée spéciale, jeudi soir le 16 courant à 8 heures, pour se rendre en considération les travaux pour le parachèvement de la salle.

PROCLAMATION

LE TROISIEME JOUR D'AOUT de chaque année ayant été choisi d'après un règlement de la corporation de la cité d'Ottawa comme

CONGÉ CIVIQUE

J'invite donc les citoyens d'Ottawa à observer le JOUR CIVIQUE, le 16 courant, comme jour de fête publique.

AVIS

Je soussigné, docteur en droit, me serai honoré d'accepter toute demande en non nom par mon épouse, Mlle Louise Riopelle, à dater de ce jour, 14 juillet 1888.

Ecurie de louage d'Ottawa.



G. GRATTON, - Propriétaire 63, Rue Queen, Ottawa.

LE JAMES SMART

Compagnie manufacturière de Poëles et Fourneaux de toutes descriptions pour charbon et bois. Poëles de seconde main pris en échange.

Listes des Voteurs

Une copie de la Liste des Voteurs pour le Municipal de la Cité d'Ottawa, a été affichée dans le bureau du Greffier de la Cité, dans la Ville d'Ottawa, le 9ème jour d'Août A. D. 1888.

Les Dames Qui aiment les Parures de BUTTERICK

Devraient souscrire annuellement pour les NET FASHION SHEETS, 60cts par mois.

PETITS CATALOGUES, 3 mois, 25cts.

Droits payés. Législateur gratuit à votre nom pour un an sur réception de prix de souscription. Épargnez du temps en achetant vos PATRONS à l'agence.

DES DE RECOMPENSE

Supposé avoir été perdu dans les chars urbains, depuis l'hôtel Russell jusqu'à la rue St. Patrick, un porte-monnaie en cuir noir, contenant \$25 en billets de banque, cartes et documents importants. La récompense ci-haut mentionnée sera donnée à quiconque le retournera au numéro 276 rue Nelson ou au bureau du CANADA.

ON DEMANDE

Les Commisaires d'école de la municipalité de Wright et Norfield demandent cinq instituteurs diplômés pouvant enseigner l'anglais et le français. Pour conditions s'adresser au

PERDU

Un jeune chien blanc, poil ras, répondant au nom de Spanghild est disparu depuis deux jours. Celui qui le ramènera à son propriétaire, C. A. R. Ethier, qui de la traversée de Hull, sera récompensé.

FEUILLETON DU "CANADA."

LE CONDAMNÉ A MORT

TROISIEME PARTIE

FILLE ET SEUR

II

— Ne riez pas, pour Dieu, ne riez pas... Vous ne savez donc pas que celui qu'on va juger, c'est mon fils ?

— Mais elle ne prêtait pas d'attention à ce qui se passait autour d'elle et n'attendait pas les cris.

— Elle avançait toujours. A la fin, on la repoussa brutalement. Un colosse débraillé la prit par la taille et la porta vingt mètres en arrière; au milieu des rires de ceux qui étaient là et sans qu'elle se défendit.

— Elle se mit à la suite des autres. Quand tout ce peuple envahit l'auditoire, il n'y avait plus de place pour elle. Alors, elle rétrograda, se perdit dans les couloirs s'adressant à tous les huissiers, à tous les stagiaires qu'elle rencontrait.

— Elle demandait : — Monsieur, faites moi entrer dans la salle d'audience.

— Quelques-uns riaient. D'autres ne l'écoutaient même pas. De temps en temps un froufrou de robes la frola; une femme passait rapidement, emmitouflée dans un grand manteau de fourrure et laissant derrière elle un parfum subtil.

— Justine courait après elle. — Madame, vous ne pourriez pas me faire entrer comme si j'étais votre domestique ?

— Un petit visage pâle et chiffonné sortait du fond des fourrures, sous un chapeau de plumes à bords, posé crânement sur le côté, en mousquetaire.

— Mais non, ma bonne femme, impossible. Et le froufrou se perdait dans le fond du couloir.

— Un garde l'aborda : — Il ne faut pas rester ici... Vous voyez bien qu'il n'y a plus de place... et vous n'avez pas de billets, n'est-ce pas ?

— Non, je n'ai rien. — Alors sortez.

— Elle porta les deux mains à son front et eut un geste désespéré. — Mais c'est mon fils, c'est mon fils qu'on va juger...

— Qui ça ? dit le garde étonné... Le boucher de Meudon ?

— Oui, je suis la mère de Jacques Lauriot, fit-elle, les lèvres crispées.

— Ah! c'est autre chose, attendez-moi une minute, je vais tâcher de vous faire entrer... restez ici, ne vous éloignez pas. Le garde revint quelques minutes après.

— Tenez, dit-il, voici un billet... En ouvrant la porte il la poussa, lui montra le banc des témoins, déjà rempli de spectateurs, de femmes surtout.

— Faites un peu de place, s'il vous plaît, dit-elle... c'est la mère. On se recula avec une sorte de crainte.

— C'est la mère... c'est la mère du boucher... Et le mot courait le long des bancs, sautait par-dessus la balustrade et se répandait parmi les gens du peuple, dans l'auditoire.

— C'est la mère de l'assassin, murmuraient on.

— Elle était appuyée à gauche contre la muraille. A sa droite il y avait une femme à grand chapeau tapageur et à manteau de fourrure, justement celle qu'elle avait rencontrée tout à l'heure et à laquelle elle s'était adressée. Tout ce côté de la salle était envahi par le parfum de cette femme, un mélange de poudre de riz, de musc, de verveine qui emplissait l'air attiédi et se mêlait aux odeurs fortes des ouvriers derrière elle. Tout de suite, Justine eut du sang à la tête.

— Il fait chaud, dit-elle machinalement, tout haut, en passant son mouchoir de grosse toile marqué de son chiffre en rouge, sur son front et son visage baignés de sueurs.

— Le chapeau mousquetaire la regarda, étonné, et se recula un peu.

— Il y avait un grand bruit dans la salle en attendant l'entrée de la cour. Des avocats prenaient place à leurs sièges; les journalistes entraînés; les places réservées se remplissaient. Dans l'auditoire, c'était un échange continu de cris, d'appels, d'interjections entre des hommes et des femmes. Justine écoutait cela, les dents serrées. Il lui semblait que c'était un sacrilège de s'amuser et de rire dans ce temple sacré de la justice, ou tout à l'heure peut-être on entendrait prononcer une condamnation terrible. C'était la première fois qu'elle mettait le pied dans une cour d'assises. Mais jamais elle ne s'était imaginé cette légèreté et cette indifférence. Son regard se portait de place en place. A chaque plaisanterie nouvelle et devant les rires de tous ces gens, elle avait des envies folles de monter sur la banquette où elle était assise et de crier :

— Ne riez pas, pour Dieu, ne riez pas... Vous ne savez donc pas que celui qu'on va juger, c'est mon fils ?

— Mais elle ne prêtait pas d'attention à ce qui se passait autour d'elle et n'attendait pas les cris.

— Elle avançait toujours. A la fin, on la repoussa brutalement. Un colosse débraillé la prit par la taille et la porta vingt mètres en arrière; au milieu des rires de ceux qui étaient là et sans qu'elle se défendit.

— Elle se mit à la suite des autres. Quand tout ce peuple envahit l'auditoire, il n'y avait plus de place pour elle. Alors, elle rétrograda, se perdit dans les couloirs s'adressant à tous les huissiers, à tous les stagiaires qu'elle rencontrait.

— Elle demandait : — Monsieur, faites moi entrer dans la salle d'audience.

— Quelques-uns riaient. D'autres ne l'écoutaient même pas. De temps en temps un froufrou de robes la frola; une femme passait rapidement, emmitouflée dans un grand manteau de fourrure et laissant derrière elle un parfum subtil.

— Justine courait après elle. — Madame, vous ne pourriez pas me faire entrer comme si j'étais votre domestique ?

— Un petit visage pâle et chiffonné sortait du fond des fourrures, sous un chapeau de plumes à bords, posé crânement sur le côté, en mousquetaire.

— Mais non, ma bonne femme, impossible. Et le froufrou se perdait dans le fond du couloir.

— Un garde l'aborda : — Il ne faut pas rester ici... Vous voyez bien qu'il n'y a plus de place... et vous n'avez pas de billets, n'est-ce pas ?

— Non, je n'ai rien. — Alors sortez.

— Elle porta les deux mains à son front et eut un geste désespéré. — Mais c'est mon fils, c'est mon fils qu'on va juger...

— Qui ça ? dit le garde étonné... Le boucher de Meudon ?

— Oui, je suis la mère de Jacques Lauriot, fit-elle, les lèvres crispées.

— Ah! c'est autre chose, attendez-moi une minute, je vais tâcher de vous faire entrer... restez ici, ne vous éloignez pas. Le garde revint quelques minutes après.

— Tenez, dit-il, voici un billet... En ouvrant la porte il la poussa, lui montra le banc des témoins, déjà rempli de spectateurs, de femmes surtout.

— Faites un peu de place, s'il vous plaît, dit-elle... c'est la mère. On se recula avec une sorte de crainte.

— C'est la mère... c'est la mère du boucher... Et le mot courait le long des bancs, sautait par-dessus la balustrade et se répandait parmi les gens du peuple, dans l'auditoire.

— C'est la mère de l'assassin, murmuraient on.

— Elle était appuyée à gauche contre la muraille. A sa droite il y avait une femme à grand chapeau tapageur et à manteau de fourrure, justement celle qu'elle avait rencontrée tout à l'heure et à laquelle elle s'était adressée. Tout ce côté de la salle était envahi par le parfum de cette femme, un mélange de poudre de riz, de musc, de verveine qui emplissait l'air attiédi et se mêlait aux odeurs fortes des ouvriers derrière elle. Tout de suite, Justine eut du sang à la tête.

— Il fait chaud, dit-elle machinalement, tout haut, en passant son mouchoir de grosse toile marqué de son chiffre en rouge, sur son front et son visage baignés de sueurs.

— Le chapeau mousquetaire la regarda, étonné, et se recula un peu.

— Il y avait un grand bruit dans la salle en attendant l'entrée de la cour. Des avocats prenaient place à leurs sièges; les journalistes entraînés; les places réservées se remplissaient. Dans l'auditoire, c'était un échange continu de cris, d'appels, d'interjections entre des hommes et des femmes. Justine écoutait cela, les dents serrées. Il lui semblait que c'était un sacrilège de s'amuser et de rire dans ce temple sacré de la justice, ou tout à l'heure peut-être on entendrait prononcer une condamnation terrible. C'était la première fois qu'elle mettait le pied dans une cour d'assises. Mais jamais elle ne s'était imaginé cette légèreté et cette indifférence. Son regard se portait de place en place. A chaque plaisanterie nouvelle et devant les rires de tous ces gens, elle avait des envies folles de monter sur la banquette où elle était assise et de crier :

— Ne riez pas, pour Dieu, ne riez pas... Vous ne savez donc pas que celui qu'on va juger, c'est mon fils ?

— Mais elle ne prêtait pas d'attention à ce qui se passait autour d'elle et n'attendait pas les cris.

— Elle avançait toujours. A la fin, on la repoussa brutalement. Un colosse débraillé la prit par la taille et la porta vingt mètres en arrière; au milieu des rires de ceux qui étaient là et sans qu'elle se défendit.

— Elle se mit à la suite des autres. Quand tout ce peuple envahit l'auditoire, il n'y avait plus de place pour elle. Alors, elle rétrograda, se perdit dans les couloirs s'adressant à tous les huissiers, à tous les stagiaires qu'elle rencontrait.

— Elle demandait : — Monsieur, faites moi entrer dans la salle d'audience.

PUBLIÉ PAR L'ÉDITEUR

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an, pour la ville... Un an, en dehors de la ville... Six mois, pour la ville... Six mois, en dehors de la ville...

BUREAU DE L'ÉDITEUR

115, rue St. Patrick, Ottawa.

ACTUALITÉ

L'honorable John... en ville hier.

L'honorable M. M... à Ottawa ce matin.

L'honorable M. G... du soir.

L'hon. M. Mercier... Québec, ce soir.

L'honorable Geo... hier pour les Préviens... de retour au septième.

Les conservateurs... fixé la date de leur... au 12 au lieu prochain.

Nous avons eu... notre excellent ami... de Winnipeg, M. hier matin. Ses... bureaux de lui serrés.

Le nombre de... plus dans le service... Un est énorme de 150,000 places devant et plus de dix cents pour chacune, soit 1,500,000.

C'est un remarquable... de mercredi dernier... français montait... tandis qu'une son... franco était soustr... emprunt de 15,000, par le crédit foncier... parais faits, comme... source merveilleuse.

La compagnie du... Pacifique Canadien... membres. Sur ce nombre, 2... et Canadiens, posséd... tandis que les améri... de 1797 et décliné... Sir George Stuyvesant... dent de la compagnie... part vingt mille act... le nouveau président... mille.

En 1879, aux États... tait le fait que les... avaient augmenté... gient en civilisation... nombre à 275,000, peu près, vivaient d... par le gouvernement... La somme des rami... Sauvages diminua... plusieurs tribus n'... suivant les stipulat... tés; ainsi, depuis 1... sont plus approximati... nement... ce qui fait... du moins.

M. Fréchet n'a... les jeunes libraires... sa faveur, pour lui... honorer que le gou... au poète lauréat.

M. Fréchet n'a... même que les jeune... lui, et il a préféré... vieux. Il publie q... l'Electeur, pour fa... nes qu'il traite plus... le méritent.

M. Fréchet a... la position de coas... dans le but d'aug... prestige dont tout... l'étranger.

Il est peu probab... téral soit édifié... M. Fréchet. No... posse de jeunes.

(A continuer.)